



## **CTPM DU 16 OCTOBRE 2009**

Monsieur le Président,

Nous avons trop souvent, ces dernières années, déploré le fait que les Ministres de Bercy ne président pas le CTPM essentiel qui est celui de la présentation du budget de l'année suivante, en l'occurrence le projet de Loi de Finances de 2010 pour qu'aujourd'hui nous ne saluions pas votre présence, Madame et Monsieur les Ministres.

A travers elle, nous y voyons une symbolique et une considération vis à vis des personnels, même si vous êtes, hélas, encore porteurs de mauvaises annonces, tout au moins au travers des premiers éléments connus.

Pour notre part, traditionnellement nous ne commenterons pas les diverses mesures financières fiscales, politiques, contenues dans le projet de budget. Nous connaissons tous les lourdes incertitudes économiques et la situation sociale actuelle avec les difficultés des salariés, tant du secteur privé que du secteur public. Notre Confédération s'est déjà longuement et très bien exprimée sur ces sujets.

Nous nous contenterons donc de limiter nos propos aux sujets des budgets de nos ministères et de la situation connue dans nos services, sauf que l'actualité parlementaire nous oblige à vous poser d'entrée une question : quel sort réserverez vous à la première proposition du rapport Warsmann qui veut redonner vie à la retenue à la source enterrée par le Président de la République ?

Un budget c'est par définition des chiffres. Dans le projet qui nous est présenté, 2 font mal : 3020 et 324.

C'est le nombre des suppressions d'emploi respectivement au Ministère du Budget et à celui de l'Economie.

C'est votre participation aux 33 749 suppressions d'emplois dans la fonction publique en 2010 après les 30 600 de 2009.

Au prétexte de gains de productivité demandés aux Ministères engagés dans d'importantes réformes de structure, c'est presque trois fonctionnaires sur quatre partant à la retraite qui ne seront pas remplacés à Bercy.

Il n'y a que le Président de la République capable de se féliciter de 100 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique alors que tant de jeunes cherchent un travail si possible stable.

FO Finances condamne vigoureusement ces nouvelles suppressions d'emplois qui s'accumulent au fil des ans et dépassent maintenant les 20 000 à périmètre ministériel constant en une dizaine d'années et vous nous voulez toujours exemplaires.

Avec le temps, il nous est possible maintenant de bien connaître les conséquences de cette chasse effrénée aux emplois de fonctionnaires.

Malheureusement, elles vont toutes dans le même mauvais sens : mettre à mal la qualité du Service Public rendu au citoyen et aggraver davantage les conditions de travail des agents.

Elles se traduisent par des resserrements des réseaux, des fermetures de sites, une dégradation forte des relations au travail, concrétisée par un stress croissant des agents, qui peuvent conduire à des drames comme nous le voyons hélas aujourd'hui.

Nous y reviendrons.

Toutefois une question nous hante. A quel niveau estimez vous le plancher minima pour garder encore un service fiscal, budgétaire, économique, statistique, douanier et industriel efficace ? Toutes les directions de nos Ministères subissent de profondes réformes structurelles dont l'objectif, nous persistons à le marteler, est d'essayer de faire plus avec toujours moins de moyens. Nous sommes là au cœur de la Révision Générale des Politiques Publiques qui devient l'alpha et l'oméga de la politique gouvernementale ; Elle ne vise qu'à « tailler » dans la dépense publique sans se soucier du service public et de sa qualité à rendre au citoyen. C'est bien au démantèlement du Service Public et finalement au dé tricotage de la République que nous conduit cette fameuse RGPP dont on nous annonce une nouvelle vague en 2010.

Madame la Ministre, nous prendrons deux exemples :

- 1- l'avenir de la DGCCRF se joue en ce moment suite à des décisions prises sans aucune concertation en amont, une décision absurde sur le plan technique qui condamne à l'inefficacité avant sa possible disparition, le service public voué à la protection du consommateur, au moment même où la demande politique n'a jamais été aussi forte en matière de régulation du marché et de protection économique. Par ailleurs et simultanément les agents de la Commission de la Sécurité des Consommateurs sont inquiets sur leur avenir, au travers de la réforme en cours, des institutions consuméristes,

- 2- Certains ont pu écouter hier votre message vidéo(!), lors des états généraux de l'industrie.

Si vos services se réjouissent, que l'industrie soit revenue dans l'intitulé du ministère, ils constatent aujourd'hui, que les tentations auto destructrices continuent à déstructurer l'organisation des services en matière de développement économique et en particulier industriel!

Suite à la RGPP, vous nous aviez annoncé qu'il était maintenant nécessaire de regrouper nos structures.

Les personnels face aux contraintes négatives qu'induisent ces restructurations, auraient pu au moins espérer que cette réforme permette d'améliorer la cohérence et l'efficacité de nos actions de déclinaison des politiques de ce ministère.

Or l'on constate qu'il continue à se faire dépecer.

Ainsi, alors que le DIRECCTE devait être le service régional en charge du développement des entreprises, plus on avance plus le nombre de services en charge des même sujets augmentent.

Les DIRECCTE sont un navire à la dérive, sans pilote et sans cap.

Vos services appelés à les rejoindre sont préalablement et méthodiquement dépouillés de leurs missions et de leurs moyens.

Vous avez perdu l'arbitrage sur les DRRT ( délégué régional à la recherche et aux technologies) actuellement dans les DRIRE qui ne seront même pas dans les DIRECCTE.

Les personnels ne peuvent que s'interroger sur la cohérence de ces nouveaux cloisonnements.

Vous êtes en train, de démanteler progressivement vos services déconcentrés au profit d'agences de moyens, c'est inacceptable !  
Les agents voudraient qu'on leur donne un cap, qui serait enfin une vraie stratégie de l'Etat en terme d'organisation et développement économique.



Dans le cadre de cette RGPP et des restructurations qu'elle engendre, vous avez prévu un dispositif d'accompagnement indemnitaire (décret du 17 avril 2008) instituant une prime et une allocation d'aide à la mobilité du conjoint.

Pour nos ministères, un arrêté du 4 février 2009, précise les modalités d'obtention. Or, à ce jour mi-octobre 2009, certaines Directions dont la DGFIP, rejettent les demandes présentées par les agents car l'arrêté ministériel fixant les opérations des restructurations ouvrant droit à la prime, n'a pas été publié... Nous ne pouvons l'accepter.

Comme il nous tarde de voir enfin publier l'arrêté promus/promouvables.

Madame la Ministre, vous avez bien voulu adresser à nos agents un résumé du rapport de la Commission Stiglitz.

Que peut-on y lire ? Paragraphe 17 « le bien être présent dépend à la fois des ressources économiques de la vie des gens... ».

Paragraphe 28 « Pour cerner la notion de bien être.... La Commission a répertorié les principales dimensions qu'il convient de prendre en considération, en principe au moins simultanément et d'en citer 8 dont

- les conditions de vie matérielles (revenu),
- les activités personnelles dont le travail,
- les liens et rapports sociaux.

Sur les revenus, permettez-nous, Monsieur le Ministre du Budget et de la Fonction Publique, de vous dire qu'il y a du progrès à faire.

Nous réaffirmons ici aujourd'hui que les bases incontournables d'une vraie revalorisation des traitements demeurent, celle de la valeur du point d'indice et une refonte ambitieuse de la grille indiciaire pour l'ensemble des catégories C – B et A. C'est loin d'être le cas et la pérennité de la GIPA est l'aveu même de votre part, qu'il y a bien perte de pouvoir d'achat !

Pour 2010, vous prévoyez une augmentation de + 0,5 % de la valeur du point et une réforme de la catégorie B qui réduira, sur l'ensemble de la carrière, les revenus de l'agent de demain comparé à celui d'aujourd'hui, notamment du fait de l'allongement sensible de la durée de la carrière pour atteindre l'échelon terminal !

Certes, ce ne sont pas des statistiques mais quand même, l'enquête semestrielle ministérielle dans ses derniers résultats conforte notre approche. Pour les personnels relevant de votre autorité des motifs d'insatisfaction demeurent notamment sur la rémunération et la non reconnaissance du travail. Pour un agent sur deux, l'organisation et les méthodes de travail se dégradent. Pour près de 2 sur 3, il y a dégradation des conditions de travail et 49 % disent que l'écoute des agents se dégrade. Nous avons là, avec cette 17<sup>ème</sup> enquête, des records en la matière.

57 % des agents, encore un record, perçoivent le changement comme trop rapide et plus d'un sur 2 considère que leur situation va se dégrader dans les prochaines années.

L'accumulation des réformes et surtout leurs mises en œuvre au quotidien cristallisent cette dégradation du climat professionnel et social dans toutes les directions de Bercy. Madame, Monsieur les Ministres, vous devriez prendre en considération ces résultats dégradés avant de poursuivre les chantiers de réforme et d'opérer une nouvelle saignée dans les effectifs ministériels telle que vous vous apprêtez à le faire. Pour notre part, nous avons été sensibles à l'érosion, pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2008, des indicateurs de la formation professionnelle en cours de carrière.

Or, par exemple, les conditions de réussite de la réforme de la DGTPE et du réseau international et territorial (avec les DIRECCTE) vont dépendre notamment de la capacité de ce Ministère à donner aux agents les moyens d'évoluer dans leurs différents métiers par une véritable politique de formation, avec dès à présent les moyens budgétaires correspondants.

Madame, Monsieur les Ministres, nous avons un point particulier de ce CTPM sur le réseau international de la DGTPE qui nous donnera l'occasion de nous exprimer plus largement, mais sachez doré et déjà que les efforts consentis par les personnels ont été importants et nous espérons que l'exemplarité va payer « en retour ».

Pour nous, l'adage gouvernemental « moins nombreux mais mieux payés » ne constitue qu'un leurre grossier.

Dans un contexte général de négociations sur le stress et les conditions de travail, FO Finances réaffirme son attachement au dispositif ministériel « hygiène et sécurité – prévention médicale » qui doit, plus que jamais être préservé et renforcé. Pour FO Finances, ce secteur doit disposer de crédits suffisants pour améliorer la santé et les conditions de travail des agents. Nous en avons besoin, notamment dans le cadre du plan d'urgence sur les risques psychosociaux lancé par le Ministre du Travail.

**L'Etat qui se doit d'être exemplaire en la matière, n'échappe pas à ce douloureux problème pour ses propres agents dans le contexte de réformes permanentes** et les changements législatifs que nous subissons avec par exemple la création de la taxe carbone et la réforme des impôts locaux qui s'annoncent.

A Bercy, à la demande de notre Fédération, le nombre de suicides a été recensé pour la première fois dans le rapport annuel 2008 de la médecine de prévention examiné en CHSM le 30 juin dernier : 35 suicides dont 5 sur le lieu de travail pour l'essentiel dans l'ex DGI et à la Douane en région Est.

Comme nous, les médecins de nos ministères ont pu observer le lien entre un état de souffrance au travail et le contexte professionnel déclencheur, en particulier : les réductions des effectifs et des moyens, les indicateurs de performance individualisés, les méthodes d'évaluation, de management, les restructurations incessantes qui engendrent insécurité et inquiétude.

Après moult études et constats, il est grand temps, Madame, Monsieur les Ministres, que vous preniez la souffrance au travail de vos agents au sérieux !!

Il en est de même pour l'action sociale afin d'améliorer les prestations. Les dernières nouvelles démontrent que vous poursuivez sur le mauvais chemin, puisque les associations voient leurs budgets réduits de 1 million d'€ pendant 3 années consécutives, du fait de la régression de la

subvention ministérielle, auquel s'ajoute le gel budgétaire qui se transforme souvent en annulation de crédits.

Pour ne pas faire trop long vu le temps contraint par vos emplois du temps, nous n'évoquons ici que pour exemple :

- les menaces pour l'avenir de l'INSEE et la qualité de ses missions sans parler de la délocalisation ,
- l'invitation fin juillet du Directeur des Douanes à ses chefs de circonscriptions de « redresser la barre » des objectifs à atteindre même si les restructurations conduites ces dernières années, ne sont sans doute pas étrangères à l'évolution négative des résultats.

Partout dans toutes vos directions, Madame et Monsieur le Ministre, les temps sont durs pour ceux qui servent l'Etat avec passion. Cette semaine, un signal d'alarme vous a été transmis avec la grève dans les Centres Prélèvement Services DGFIP suivie par près de 3 agents sur 4. Elle portait sur la rémunération et les conditions de travail...

Résumons :

- des conditions de travail qui se dégradent,
- des missions exercées dans un stress permanent,
- des pertes importantes de pouvoir d'achat,
- des fonctionnaires qui voient leur statut attaqué (loi sur la mobilité)
- des fonctionnaires montrés du doigt car ils seraient budgétivores, même après leur mise en retraite si l'on en croit votre rapport annexé au projet de loi de finances 2010.

Triste constat que nous combattons à Force Ouvrière avec l'appui des agents qui nous font confiance de plus en plus, comme l'ont démontré dernièrement les résultats des élections dans les premières DREAL.